



GUIDE DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

**5^E CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES
AIRES MARINES PROTÉGÉES (IMPAC5)**
VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE,
DU 1 AU 8 SEPTEMBRE 2022

MISE A JOUR LE 28 SEPTEMBRE 2021

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1 - Informations générales sur IMPAC5 | 3 |
| 2 - Objectifs d'IMPAC5..... | 3 |
| 3 - Thèmes et questions clés d'IMPAC5..... | 4 |
| 4 - Volets transversaux d'IMPAC5..... | 5 |
| 5 - Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion d'IMPAC5..... | 5 |
| 6 - Soumission des propositions | 6 |
| 7 - Descriptions des formats..... | 7 |
| 8 - Critères de sélection des propositions | 9 |
| 9 - Conseils pour présenter des propositions qui seront retenues..... | 10 |
| 10 - Échéances importantes..... | 10 |
| 11 - Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et lien vers le Code de conduite d'IMPAC5 | 11 |
| 12 - Liste de vérification de la présentation finale selon le format | 11 |

1 - Informations générales sur IMPAC5

Le 5^e Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5) se tiendra à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), du 1 au 8 septembre, avec pour point d'orgue le Sommet du leadership le 8 septembre 2022. Le Congrès rassemblera un large éventail de particuliers, d'organisations, de gouvernements et d'institutions représentant de nombreux secteurs de la société dans le but de mettre de l'avant des solutions pour protéger la santé des océans.

IMPAC5 se veut un forum d'échange de connaissances, de réussites et de pratiques exemplaires dans un environnement ouvert et respectueux pour discuter d'idées provenant d'une diversité de points de vue, d'expertises, d'opinions, de milieux et d'expériences vécues qui caractérisent les participants au Congrès.

2 - Objectifs d'IMPAC5

- Faire preuve d'un soutien mondial à l'égard des efforts déployés en matière de conservation marine, comme les réseaux d'aires marines protégées¹ et la planification spatiale marine.
- Fournir une occasion de célébrer et de galvaniser la coopération mondiale en matière de conservation marine.
- Donner l'occasion aux pays de se réunir pour élaborer une feuille de route visant l'établissement d'un cadre pour la biodiversité après 2020 pour la conservation des océans.
- Mettre en évidence le rôle important que jouent les aires marines protégées dans la lutte contre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité dans un monde post-pandémique.
- Faire rayonner ce qui est unique au Canada : notre vaste environnement marin et côtier, la riche diversité des peuples locaux et autochtones et des cultures côtières, nos efforts collectifs et notre régime de gestion et de sciences océaniques de calibre mondial. science and management regime.

¹ Les réseaux incluent les zones de protection marine (ZPM) et d'autres types de désignations, telles que *autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)*, les *aires protégées et de conservation autochtones (APCA)* et d'autres approches et outils qui contribuent à protéger 30 % de nos zones marines et côtières d'ici 2030.

3 - Thèmes et questions clés d'IMPAC5

| THÈME | OBJECTIFS DU THÈME | QUESTIONS CLÉS |
|--|--|---|
| Créer un réseau mondial d'aires marines protégées (AMP) | Travailler avec la communauté marine mondiale pour créer des AMP gérées efficacement qui aboutiront à un réseau mondial durable d'espaces océaniques protégés. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les éléments de réussite pour créer un réseau mondial et quelles sont les principales étapes pour y parvenir? 2. Quels sont les obstacles à la réussite et comment peuvent-ils être surmontés? (p. ex. environnementaux, sociaux, politiques, financiers) 3. Comment pouvons-nous accélérer et mettre en œuvre des mesures concrètes pour intensifier les efforts de protection ? |
| Gestion des AMP et de l'activité humaine | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils et les approches pour concevoir et gérer efficacement les AMP existantes et futures. • Promouvoir des approches efficaces pour veiller à ce que les AMP soient durables et résilientes grâce à la mobilisation et à la défense des intérêts des collectivités, à la surveillance et à l'évaluation, ainsi qu'aux outils de conformité et d'application de la loi. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles sont les conditions nécessaires à la réussite de la conception et de la gestion d'AMP efficaces ? 2. Quels sont les obstacles à la conception et à la gestion d'AMP efficaces et comment peuvent-ils être surmontés ? 3. Tout en faisant de la santé des océans une priorité, comment peut-on assurer simultanément une protection efficace des océans et gérer les activités humaines océaniques ? |
| Conserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique | S'appuyant sur plus de deux décennies de création et de gestion actives d'AMP, 2022 est la bonne année pour faire le point sur nos connaissances collectives, nos expériences et nos façons de connaître l'océan afin de garantir que les AMP actuelles et futures renforcent la résilience au changement climatique et sont conçues pour préserver et restaurer la biodiversité. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment les AMP peuvent-elles répondre avec succès à la double crise que représentent la perte de biodiversité et les changements climatiques ? 2. Quel est le rôle des AMP dans l'atténuation des changements climatiques? 3. Comment pouvons-nous mieux concevoir les AMP et les réseaux d'AMP pour qu'ils soient résilients aux répercussions des changements climatiques? |
| Faire progresser la conservation dans l'économie bleue | <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des solutions et des approches visant à démontrer que la conservation et la protection des océans sont logiques d'un point de vue socioéconomique. • Faire progresser la connaissance et la compréhension du rôle et de l'efficacité des AMP en tant que solution naturelle au développement de l'économie bleue. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment peut-on garantir que l'économie bleue soit durable et contribue à mieux protéger et restaurer l'océan ? 2. Comment les AMP peuvent-elles être intégrées et soutenues par le financement de l'économie bleue ? 3. Comment pouvons-nous surmonter les obstacles aux investissements de grande envergure, maintenant nécessaires après la pandémie, pour mieux protéger et gérer les AMP existantes et proposées ? |
| Faire le lien entre la culture, l'océan et le bien-être humain | Alimenter le dialogue mondial entre un réseau diversifié de particuliers, d'organisations et de gouvernements pour faire progresser l'interconnexion de la culture, du commerce, des loisirs, de l'éducation et de la sécurité alimentaire en lien avec l'océan. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quel rôle un réseau mondial d'AMP joue-t-il dans l'élaboration des politiques et des pratiques en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé ? 2. Quel est le rôle de l'échange d'idées, d'informations, d'art, de langues et d'autres aspects culturels entre les nations et leurs peuples dans la promotion de réseaux d'AMP efficaces ? 3. Comment tirer parti de la mobilisation du public et des collectivités pour favoriser la sensibilisation au rôle des AMP dans la protection de l'océan, en approfondir la compréhension et en accroître le soutien ? |

4 - Volets transversaux d'IMPAC5

| VOLET | PRIORITÉS |
|---|--|
| Leadership des peuples autochtones | <ul style="list-style-type: none">• Respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et la réconciliation dans la gouvernance de l'océan.• Reconnaître le leadership des peuples autochtones en matière de conservation de l'océan.• Mettre en valeur les aires protégées et de conservation autochtones.• Incorporer les modes de savoirs autochtones.• Développer les réseaux régionaux, nationaux et internationaux.• Renforcement des capacités des collectivités autochtones.• Comprendre les liens entre l'art, la culture et l'océan. |
| Jeunes professionnels | <ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'apprentissage et le dialogue intergénérationnels.• Favoriser les possibilités de mentorat.• Renforcement des capacités et les connexions.• Mettre en valeur des mouvements mondiaux de la jeunesse. |
| Innovation et changement transformationnel | <ul style="list-style-type: none">• Célébrer les possibilités et les découvertes.• Explorer de nouvelles dispositions institutionnelles et de gouvernance.• Mobiliser les cultures et les politiques locales.• Mettre en valeur les nouvelles technologies permettant de faire progresser la protection et la connexion des AMP.• Accueillir de nouveaux partenaires et intervenants et adopter des approches interdisciplinaires. |

5 - Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion d'IMPAC5

Ensemble, nous réussissons

L'avenir de l'océan dépend de nous tous et notre avenir dépend de l'océan. Il préserve et entretient la biodiversité afin que la vie sur notre planète bleue puisse s'épanouir dans toute sa richesse naturelle. Pour le protéger, il faut une action véritablement mondiale qui nous concerne tous.

À IMPAC5, nous nous engageons à respecter la diversité, l'équité, l'accessibilité et l'inclusion. Lorsque nous apportons chacun notre point de vue unique, dans un esprit de collaboration et d'interconnexion, le progrès et l'innovation sont au rendez-vous. En valorisant les différences et en faisant preuve de respect envers les autres, nous pouvons réellement travailler ensemble pour protéger l'océan mondial.

6 - Soumission des propositions

Ce *Guide pour la soumission des propositions* téléchargeable d'IMPAC5 vous fournit les informations nécessaires pour soumettre votre proposition par voie électronique. Vous êtes invité à soumettre une proposition de présentation en personne ou virtuelle lors d'IMPAC5. Les propositions doivent s'aligner clairement sur les objectifs, les thèmes et les volets transversaux d'IMPAC5 et respecter sa Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Idéalement, elles doivent être applicables et mobilisatrices lors de leur présentation à un large éventail de participants.

Toutes les propositions doivent être soumises par voie électronique sur le site Web du Congrès à l'adresse suivante : www.impact5.ca/fr

Vous êtes invité à soumettre une proposition basée sur les formats décrits ci-dessous.

Attention

Les candidats pourront maintenant appliquer pour participer à plus d'une présentation durant l'IMPAC5. Par exemple, un candidat peut soumettre des propositions pour une présentation individuelle et pour contribuer à des Symposiums et à des séances de partage des connaissances.

De plus, les participants aux présentations de groupe ne seront plus obligés de soumettre aussi une application individuelle. L'IMPAC5 contactera les coordinateurs de Symposiums et de séances de partage des connaissances si plus d'information à propos des participants est requise.

L'appel de propositions est ouvert du 14 juin (8 h HAP) au 20 octobre (23 h 59 HAP) 2021.

*Toutes les propositions **doivent être soumises** avant cette date limite pour être prises en considération. **Aucune prolongation ne sera accordée.**

Les propositions soumises seront évaluées par une équipe d'examineurs indépendants représentant un large éventail d'expériences et de connaissances. Sur la base des critères établis, ils sont chargés de sélectionner les meilleures soumissions pour permettre le développement d'un programme IMPAC5 riche, inclusif, novateur et mobilisant pour les participants sur place et en virtuel. En raison des plages horaires limitées, il pourrait être nécessaire de restreindre le nombre de propositions acceptées.

Pour faciliter l'acceptation de votre proposition, nous vous encourageons vivement à examiner attentivement les critères de sélection des propositions ainsi que les objectifs, les thèmes et les volets transversaux d'IMPAC5 afin de vous assurer que votre proposition est conforme à toutes les exigences. Une liste de vérification de la présentation finale est fournie pour chaque format de séance afin que vous puissiez confirmer que toutes les informations nécessaires sont fournies.

Vous avez deux possibilités pour concevoir la soumission de votre proposition :

A) Vous pouvez soumettre une proposition individuelle qui correspond à l'un des formats décrits ci-dessous (*brève discussion, symposium, affiche électronique*)

OU

B) Vous pouvez soumettre votre candidature pour diriger et coordonner un *symposium* ou une *séance de partage des connaissances*, comme décrit à la page 8.

7 - Descriptions des formats

Tous ces formats s'appliquent aux présentations en personne et virtuelles

A) Propositions individuelles

Vous pouvez soumettre une proposition individuelle qui correspond à l'un des formats décrits ci-dessous (*brève discussion, symposium, affiche électronique*)

i. Brève discussion (10 minutes par conférencier)

Les brèves discussions durent 10 minutes et permettent aux participants de mettre en avant leurs histoires, projets et expériences sur un thème particulier du Congrès. Une brève discussion donne au public un aperçu rapide, ce qui permet aux présentateurs et au public d'avoir une discussion informelle.

Elle fera partie d'une séance de 60 minutes qui comprendra quatre (4) présentations, suivies d'une période de 20 minutes de questions et réponses. La limite de temps sera strictement appliquée pour respecter l'ordre du jour et rendre le passage entre les séances plus fluide.

ii. Symposium (15 minutes par conférencier)

Les symposiums sont des séances dirigées consistant en une série de présentations de 15 minutes par des conférenciers d'origines et d'expertises diverses, abordant collectivement un large éventail de sujets liés aux thèmes du Congrès. Les symposiums disposeront d'un temps suffisant pour les discussions avec le public et la participation de celui-ci afin de faciliter l'échange des connaissances. Chaque séance de 60 ou 90 minutes comprendra de 3 à 5 conférenciers et elle sera dirigée par un modérateur. Les plages horaires pour les symposiums étant limitées, il est possible que l'on demande aux auteurs de propositions acceptées de les présenter sous un autre format.

Si vous soumettez une proposition individuelle pour participer à un symposium, le Comité des programmes d'IMPAC5 coordonnera la séance. Voir ci-dessous si vous souhaitez **diriger** un symposium.

iii. AFFICHE ÉLECTRONIQUE (10 minutes par affiche)

Les affiches électroniques facilitent le partage d'histoires, de connaissances et d'informations, de manière succincte, dans un court laps de temps. Elle sera organisée en une séance de 60 minutes afin de permettre à chaque présentateur de parler pendant environ 6 minutes, suivie d'une période de 4 minutes de questions et réponses.

Les affiches électroniques doivent être concises et orientées vers l'image, car elles seront affichées sur un écran. **Les AFFICHES IMPRIMÉES ne seront pas acceptées.** Les informations relatives aux exigences de formatage technique pour la création et l'affichage des affiches électroniques seront communiquées à une date ultérieure. En règle générale, elles doivent éviter d'utiliser trop de texte. Tous les éléments visuels doivent être de qualité professionnelle et être clairement lisibles à courte distance.

B) Diriger et coordonner un symposium ou une séance de partage des connaissances

Vous pouvez soumettre votre candidature pour diriger et coordonner un *symposium* ou une *séance d'échange de connaissances*, comme décrit ci-dessous.

i. **Symposium (60 ou 90 minutes, 15 minutes par conférencier)**

Les symposiums sont des séances dirigées consistant en une série de présentations de 15 minutes par des conférenciers d'origines et d'expertises diverses, abordant collectivement un large éventail de sujets liés aux thèmes du Congrès. Les symposiums disposeront d'un temps suffisant pour les discussions avec le public et la participation de celui-ci afin de faciliter l'échange de connaissances. Chaque séance de 60 ou 90 minutes comprendra de 3 à 5 conférenciers et elle sera dirigée par un modérateur. Les plages horaires du symposium étant limitées, il est possible que l'on demande aux auteurs de propositions acceptées de les présenter sous un autre format.

En tant que **responsable** d'une séance de symposium, vous fournirez le titre et la description et organiserez un panel de 3 à 5 conférenciers dans un délai de 60 ou 90 minutes. Il est essentiel que ces séances laissent une large place à la discussion et utilisent des approches créatives pour mobiliser les participants. Ces derniers doivent pouvoir s'exprimer pour partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

ii. **Séance d'échange de connaissances (séances de 90 minutes)**

Les séances d'échange de connaissances (p. ex. ateliers, cafés du savoir) sont dirigées par un ou plusieurs animateurs ou instructeurs et offrent des possibilités de dialogues ciblés sur des sujets précis, de l'apprentissage direct et du renforcement des capacités des participants au moyen d'approches interactives pour aborder des solutions pratiques pertinentes aux thèmes et aux volets d'IMPAC5. Elles peuvent accueillir jusqu'à 50 participants pendant 90 minutes, mais le nombre d'inscriptions et les horaires peuvent être modifiés en fonction de la séance proposée.

En tant que responsable, vous devez fournir le titre et la description de votre séance ainsi que le nom de chaque personne qui participera à la présentation. Vous devez également définir la taille minimale et maximale de l'auditoire que vous pouvez accueillir.

Les séances d'échange de connaissances nécessiteront une inscription préalable avant le début du Congrès. Vous êtes invités à décrire et à soumettre d'autres formats pour faciliter au mieux l'échange d'expériences et de connaissances tout en respectant le temps imparti de 90 minutes.

8 - Critères de sélection des propositions

Les propositions les plus conformes aux critères suivants seront sélectionnées et intégrées au programme de base. Lors de l'élaboration du programme, un certain nombre de facteurs seront pris en compte, notamment la répartition des sujets entre les thèmes et les volets, et l'équilibre général entre les propositions et les types de séances en personne et virtuelles. Afin de tenir compte du calendrier général, il se peut que l'on vous demande de réaffecter votre soumission à un autre type de séance. Le cas échéant, vous en serez informé.

Toutes les propositions soumises seront examinées par une équipe d'examineurs indépendants sur la base des critères de sélection suivants :

- Alignement clair sur un ou plusieurs des cinq thèmes d'IMPAC5 et une ou plusieurs des questions clés par thème.
- Contribution aux objectifs et aux volets transversaux d'IMPAC5 (leadership des peuples autochtones, jeunes professionnels, innovation et changement transformationnel).
- Cerner les nouveaux défis, les pratiques exemplaires, les possibilités, les approches, les innovations et les solutions et en discuter.
- Illustrer des résultats sociaux, humains, environnementaux ou économiques de grande importance à l'échelle locale, régionale, nationale ou mondiale.
- Qualité générale de la proposition (p. ex. nouveauté, orientation vers les solutions, applicabilité dans différents contextes et territoires, évolutivité).

Les candidats seront informés de l'état de leur proposition d'ici la fin de janvier 2022.

Pour toute question relative à la procédure de soumission de l'appel de propositions, veuillez d'abord consulter la *Foire aux questions* sur notre site Web et, si nécessaire, envoyez un courriel à l'adresse suivante : programme@impac5.ca.

9 - Conseils pour présenter des propositions qui seront retenues

La priorité sera accordée aux propositions portant sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- Des présentations conjointes, mettant en avant des partenariats nouveaux ou originaux pour faire connaître des voix et des points de vue multiples.
- Le leadership, les connaissances et les collectivités des peuples autochtones.
- L'expertise et les points de vue des jeunes leaders.
- Les initiatives communautaires et locales.
- Les réformes des politiques et de la gouvernance.
- L'innovation et les nouvelles technologies.
- Les modèles de financement durable et les possibilités d'investissement.

10 - Échéances importantes

Le processus par lequel les propositions sont soumises, sélectionnées et acceptées est le suivant :

14 juin 2021, 8 h (HAP)

Début de l'appel de propositions.

20 octobre 2021, 23 h 59 (HAP)

L'appel de propositions prend fin.

**Toutes les propositions doivent être soumises avant cette date limite pour être prises en considération. Aucune prolongation ne sera accordée.*

Octobre à novembre 2021

Déroulement du processus d'examen des propositions.

Novembre 2021 à janvier 2022

Élaboration du programme par le comité.

Décembre 2021

Début des inscriptions anticipées.

Janvier 2022

Fin des inscriptions anticipées.

Tous les candidats sont informés de la décision finale concernant les propositions. Les propositions peuvent être :

- acceptées telles quelles;
- acceptées avec des modifications du format;
ou
- refusées.

Avril 2022

Le programme de l'IMPAC5 sera publié sur son site Web.

Du 1 au 8 septembre 2022

IMPAC5 accueille le monde à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

8 septembre 2022

Sommet du leadership.

11 - Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et lien vers le Code de conduite d'IMPAC5

Les personnes qui soumettent une proposition doivent reconnaître et accepter le *Code de conduite* d'IMPAC5 au moment de la soumission de leur proposition (et à nouveau lors de l'inscription).

12 - Liste de vérification de la présentation finale selon le format

Les informations décrites ci-dessous sont requises lors de la soumission de votre proposition pour IMPAC5. Veuillez noter qu'il existe une liste de vérification pour chaque format de séance.

- Brève discussion
- Symposium – soumission individuelle
- Affiche électronique
- Symposium – diriger une séance
- Séance d'échange de connaissances – diriger une séance

Les propositions pour une *brève discussion* nécessitent les informations suivantes :

- Titre (20 mots maximum)
- Description de la présentation (300 mots maximum)
- Justification (200 mots maximum)
Expliquez pourquoi votre présentation est importante pour la conservation des AMP et comment votre sujet est lié à un ou plusieurs des thèmes d'IMPAC5
- Détermination des thèmes, des volets et des questions clés d'IMPAC5 qui sont pertinents pour votre présentation
- Sélection de cinq mots-clés qui décrivent les concepts ou les sujets essentiels de votre présentation
- Description de votre présentation sur Twitter
(moins de 200 caractères en anglais et moins de 250 caractères en français)
- Reconnaissance de la déclaration de divulgation d'intérêts
- Reconnaissance du *Code de conduite* et de la déclaration sur la *diversité, l'équité et l'inclusion* d'IMPAC5

Les propositions de **conférencier individuel pour un symposium** nécessitent les informations suivantes :

- Titre (20 mots maximum)
- Description de la présentation (300 mots maximum)
- Justification (200 mots maximum)
Expliquez pourquoi votre présentation est importante pour la conservation des AMP et comment votre sujet est lié à un ou plusieurs des thèmes d'IMPAC5
- Détermination des thèmes, des volets et des questions clés d'IMPAC5 qui sont pertinents pour votre présentation
- Sélection de cinq mots-clés qui décrivent les concepts ou les sujets essentiels de votre présentation
- Description de votre affiche sur Twitter
(moins de 200 caractères en anglais et moins de 250 caractères en français)
- Reconnaissance de la déclaration de *divulgence d'intérêts*
- Reconnaissance du *Code de conduite* et de la *Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion* d'IMPAC5

Les propositions pour une **affiche électronique** doivent comporter les informations suivantes :

- Titre (20 mots maximum)
- Description de la présentation (300 mots maximum)
- Justification (200 mots maximum)
Expliquez pourquoi votre présentation est importante pour la conservation des AMP et comment votre sujet est lié à un ou plusieurs des thèmes d'IMPAC5
- Détermination des thèmes, des volets et des questions clés d'IMPAC5 qui sont pertinents pour votre présentation
- Sélection de cinq mots-clés qui décrivent les concepts ou les sujets essentiels de votre affiche
- Description de votre affiche sur Twitter
(moins de 200 caractères en anglais et moins de 250 caractères en français)
- Reconnaissance de la déclaration de *divulgence d'intérêts*
- Reconnaissance du *Code de conduite* et de la *Déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion* d'IMPAC5

Les propositions pour **diriger un symposium** nécessitent les informations suivantes :

- Titre (20 mots maximum)
- Description de la présentation (300 mots maximum)
- Justification (200 mots maximum)
Expliquez pourquoi votre présentation est importante pour la conservation des AMP et comment votre sujet est lié à un ou plusieurs des thèmes d'IMPAC5
- Détermination des thèmes, des volets et des questions clés d'IMPAC5 qui sont pertinents pour votre présentation
- Nom de chacun des conférenciers participant à votre séance
- Sélection de cinq mots-clés qui décrivent les concepts ou les thèmes essentiels de votre séance
- Description de votre séance sur Twitter
(moins de 200 caractères en anglais et moins de 250 caractères en français)
- Reconnaissance de la déclaration de *divulgence d'intérêts*
- Reconnaissance du *Code de conduite* et de la Déclaration sur la *diversité, l'équité et l'inclusion* d'IMPAC5

Les propositions pour **diriger une séance d'échange de connaissances** nécessitent les informations suivantes :

- Titre (20 mots maximum)
- Description de la présentation (300 mots maximum)
- Justification (200 mots maximum)
Expliquez pourquoi votre présentation est importante pour la conservation des AMP et comment votre sujet est lié à un ou plusieurs des thèmes d'IMPAC5
- Détermination des thèmes, des volets et des questions clés d'IMPAC5 qui sont pertinents pour votre présentation
- Le nom de chaque personne qui participera à la présentation de votre séance (p. ex. un co-animateur)
- Sélection de cinq mots-clés qui décrivent les concepts ou les sujets essentiels de votre séance
- Description de votre séance sur Twitter
(moins de 200 caractères en anglais et moins de 250 caractères en français)
- Nombre maximum et minimum de participants pour votre séance
- Reconnaissance de la déclaration de *divulgence d'intérêts*
- Reconnaissance du *Code de conduite* et de la Déclaration sur la *diversité, l'équité et l'inclusion* d'IMPAC5